

Programme de formation : Notion de bien confié ou droits et devoirs d'un réparateur

Modalités et délais d'accès

Durée de la formation : 07h00

Intervenant : Technicien ou Ingénieur **Nombre de stagiaires :** 8 maxi

Lieu : ST LAURENT DU VAR

Coût du stage : 450.00 € H.T

- Fiche de sondage à télécharger sur notre site www.cfpca.fr et à nous renvoyer par mail : cfpcotedazur@orange.fr
- Ouverture de la session en fonction du nombre d'inscrit (envoi d'un bulletin d'inscription)
- Confirmation d'ouverture de session 8 jours avant le début de la formation

Personnes concernées : Professionnel de la réparation automobile, Technicien, Responsable d'atelier

Pré-requis : Néant

Objectifs de la formation :

- Connaître la réglementation et ses modalités d'application sur les notions de dépôt, prêt et location, prestation de services,
- Comprendre le rôle de chacun (Client, Réceptionnaire, Réparateur, Expert, Réparateur, Assureur)
- Faire prendre conscience des impacts administratifs et financiers.

Contenu de la formation

LA TECHNOLOGIE:

- Les relations contractuelles du commerce et de la réparation automobile,(OR, Travaux complémentaires, devis, facture)
- Les documents administratifs et leur environnement,,(OR, Travaux complémentaires, devis, facture)
- La notion d'un bien confié et les obligations qui l'entourent
- L'obligation de délivrance du bien initialement confié avec sa livraison;
- La garantie de conformité,
- Le lien de causalité en matière de responsabilité civile pour un bien confié
- L'expertise amiable et contradictoire,
- Les modalités pratiques de la réunion contradictoire,
- Les recours en cas de malfaçons ou non façons, de vices apparents ou cachés

- La décharge de Responsabilité Civile et le Droit de Rétention
- Les risques liés du métier face à la procédure VGE
- La charge de la preuve en passant par éventuellement le dol ou comment préparer sa défense

LES APPLICATIONS PRATIQUES

- Remplir les documents administratifs et documents d'atelier
- Analyses d'études de cas pour l'expertise amiable et contradictoire
- Résolution de litiges

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstration par le formateur

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours sur power point;
- Vidéo et support de cours

SANCTION

- Attestation de fin de formation

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation en cours de formation par mise en situation
- Exercice, test, quizz (en fonction de la formation)
- Questionnaire d'évaluation de fin de formation

ADHERENT FFA coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)

+ 50 € à la charge de l'adhérent pour frais de participation - Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

NON ADHERENT FFA coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)

+ 100 € à la charge du non adhérent (50 € de participation et 50 € de frais administratifs) (les 50 € correspondant aux frais administratifs sont pris en charge par la F F A pour les adhérents à jour de cotisation).

Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Si vous êtes intéressé, veuillez renvoyer ce document par mail.

Nom/Prénom :

Artisan

Adresse mail :

Salarié

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique pour cette formation ?

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres formes de handicap ou aménagement spécifique,

merci de joindre le CFP CA au 07-85-50-00-93.